

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH  
Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 73

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

#### Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	
M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA	

#### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Gaston FOUCHERES	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**  
**Bourgogne Développement - Demande de subvention 2015**

Par délibération en date du 6 octobre 2005, le Conseil de Communauté a décidé d'adhérer à l'Agence Régionale de Développement de Bourgogne, association réunissant l'Etat, les partenaires territoriaux, économiques, financiers et sociaux.

L'association dénommée « Bourgogne Développement » a pour mission de promouvoir la Bourgogne comme terre d'accueil des investissements français et étrangers, et de prospector à l'étranger des entreprises susceptibles de s'implanter en Bourgogne. Depuis sa création en 2005, ce sont plus de 153 entreprises qui ont été accompagnées dans leur projet et 6 800 emplois créés ou maintenus.

Depuis le début de l'année 2014, l'Agence a accompagné l'implantation ou la consolidation de 8 entreprises qui généreront la création ou le maintien de 740 emplois, selon les estimations à trois ans des chefs d'entreprises (ex : Pierres et Vacances, Fusion Ingrédients).

Par courrier en date du 27 novembre 2014, Bourgogne Développement sollicite du Grand Dijon sa contribution annuelle au titre de l'année 2015, montant à l'identique de l'année passée, soit 20 000 €, afin de poursuivre et accomplir leur programme d'actions de prospection et de promotion en France et à l'international.

Par ailleurs, Bourgogne Développement informe qu'un projet de rapprochement avec la structure Bourgogne Innovation est en cours de réflexion avec le Conseil régional de Bourgogne, afin de créer une Agence Régionale de Développement Economique et de l'Innovation (ARDEI).

En effet, en qualité de membre du collège des communautés d'agglomération, le Grand Dijon participe financièrement au fonctionnement de l'Agence et deviendrait automatiquement membre de la future (ARDEI).

Sur un budget estimé à 1 071 480 M€ (voir annexe), le financement envisagé est le suivant :

Partenaires	2013	2014	2015
FEDER	188 000 €	66 529 €	-
Etat	10 000 €	10 000 €	-
Conseil régional de Bourgogne	605 000 €	609 398 €	611 580 €
Conseils généraux	300 000 €	277 500 €	277 500 €
EPCI	110 000 €	99 500 €	99 500 €
Entreprises	60 000 €	50 000 €	50 000 €
CCI + CCIR	75 000 €	72 750 €	25 000 €
Chambres des métiers et de l'artisanat	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Agences locales de développement	1 400 €	1 400 €	1 400 €
Syndicats patronaux et des salariés	1 000 €	500 €	1 500 €
Autres produits (valorisation locaux, personnel, etc...)	120 000 €	54 694 €	2 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 472 900 €</b>	<b>1 244 771 €</b>	<b>1 071 480 €</b>

La demande présentée par Bourgogne Développement se traduit pour le Grand Dijon, par une participation de 20 000 €.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de renouveler** son adhésion à Bourgogne Développement ;
- **de participer** au fonctionnement de l'Association Bourgogne Développement à hauteur de 20 000 € pour l'année 2015 ;
- **de dire** qu'un premier versement de 15 000 € interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération effectuées, le solde étant versé sur présentation du bilan de Bourgogne Développement qui devra prendre en compte les termes du présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.